

# CABINET CORNET-VINCENT-SEGUREL

## Le juste équilibre

Implanté à Paris et à Nantes, ce cabinet d'avocats spécialiste du droit des affaires conjugue excellence des prestations, écoute des clients et maîtrise de ses tarifications.

**F**ort de plus de 30 ans d'existence, le cabinet Cornet-Vincent-Segurel compte 60 avocats et connaît un fort développement. Proposant une offre globale, le cabinet Cornet-Vincent-Segurel associe expertise dans le contentieux et dans le conseil.

### PRAGMATISME ET CULTURE DU RÉSULTAT

Parmi les activités phares, le « Corporate » et les Fusions/Acquisitions représentent plus de 25% du chiffre d'affaires. Dans ce domaine, comme dans les autres, la « culture du résultat » et la créativité sont certainement parmi les atouts du cabinet. Les avocats qui le composent sont recrutés à un haut niveau et viennent d'horizons variés : administration, entreprise, université, cabinets internationaux. La somme de ces expertises et de ces expériences mises en commun au service des clients permet d'apporter des réponses pragmatiques et imaginatives. Ici, chacun se mobilise pour que le client réussisse et soit placé au centre de tout projet. Les avocats du cabinet investissent ainsi autant dans le temps passé à écouter et comprendre que dans le temps passé à imaginer et proposer. « Le refus d'un certain autisme juridique est l'une de nos règles » insiste Dominique PAYET, Avocat Associé.

Par ailleurs, « si la réussite des opérations que nous confient nos clients nécessite cette approche personnelle, elle requiert aussi des compétences spécifiques et affûtées » indique Dominique PAYET. A cet égard, « notre pratique de la transversalité est une vraie force » précise-t-il. L'Avocat Associé en charge du projet d'un client peut mobiliser lorsque nécessaire l'ensemble des compétences du cabinet, rigoureusement organisées dans ses différents départements : droit commercial, fiscal, social,



*De haut en bas et de gauche à droite, les Avocats Associés du Département Fusions-Acquisitions :*  
Dominique Payet  
Didier Lacroix  
Bertrand Coste  
Chantal Danseux  
François de Grandmaison  
Françoise Jaouen  
Jérôme Wiehn

public, de l'urbanisme et de la construction, de l'environnement, de la propriété intellectuelle ou de la prévention ou du traitement des difficultés des entreprises. Mais il ne perd jamais de vue le dessein général et est toujours garant de la cohérence d'ensemble.

### EXCELLENCE ET MAÎTRISE DES HONORAIRES

Le cabinet se distingue certainement aussi en réussissant ce que Dominique Payet qualifie d'« équilibre entre une volonté d'excellence, challengeant les cabinets spécifiquement parisiens ou internationaux, et une tarification ajustée et supportable ». Maîtrise du train de vie du cabinet, souci des budgets et choix d'une rentabilité assurée par le développement d'une relation durable avec les clients plutôt que par une politique de profits ponctuels. Grâce à cette équation, le cabinet peut offrir une tarification en ligne avec les préoccupations des dirigeants qui s'adressent à lui et des prescripteurs qui le recommandent, notamment dans les opérations de small et mid-caps dont le cabinet est un spécialiste reconnu.

Leader incontesté en Région et solidement installé dans le groupe des 40 premiers cabinets d'avocats français, le cabinet Cornet-Vincent-Segurel se développe aussi à l'international grâce à sa présence active dans les deux importants réseaux de cabinets indépendants auxquels il appartient.



### CONTACT

**CABINET CORNET-VINCENT-SEGUREL**

E-mail : [cabinet@cvs-avocats.com](mailto:cabinet@cvs-avocats.com)

Web : [www.cvs-avocats.com](http://www.cvs-avocats.com)

#### PARIS

251 bd Pereire - 75852 PARIS CEDEX 17  
Tél. 01 40 73 73 40 - Fax 01 40 73 73 30

#### NANTES

28, bd de Launay  
BP 58649 - 44186 NANTES CEDEX 4  
Tél. 02 40 44 70 70 - Fax 02 40 69 18 4